



Le *Guide du franc jeu pour administrateurs:* pour un esprit sportif administratif par Fredy M. Iuni

Octobre 2010

Certains des aspects les plus importants et les plus durables du sport ne sont pas forcément ceux qui sont directement liés à la santé ou à l'exercice physique, mais plutôt aux leçons et notions d'esprit sportif et de franc-jeu que l'on y apprend. Si l'esprit sportif est un concept qui peut être difficile à définir, Rudd, professeur à l'Université d'État de la Floride et Stoll¹, professeur à l'Université de l'Idaho, le définissent comme le fait d'individus qui « voient dans la compétition sportive une pratique morale. Dans ce sens que chaque sportif accepte tacitement de jouer de manière respectueuse, honnête et juste ». Ils poursuivent en disant que l'esprit sportif est également un exercice de « générosité, d'amabilité et de compassion envers son adversaire ». Stewart², professeur à l'Université d'État du Montana, cite Shields et Bredemeier³ en définissant l'esprit sportif comme « l'observation de normes éthiques même lorsqu'elles entrent en conflit avec un gain stratégique lors d'une manifestation sportive ». L'esprit sportif et le franc-jeu représentent certes le genre de qualités qui, espère-t-on, pourront être appliquées à d'autres aspects de la vie, mais elles revêtent une importance fondamentale dans le contexte du sport. Il est impensable qu'un athlète puisse ne pas être exposé à ces notions, à un niveau ou un autre, au cours de sa carrière sportive. De fait, les notions d'esprit sportif et de franc-jeu ont une telle importance dans la communauté sportive du Canada que le Centre canadien de ressource d'information de sport (SIRC) a consacré intégralement son [Bulletin](#) de juillet 2010 à ces notions.

Le SIRC a offert à la communauté sportive de nombreuses ressources sur le sujet. Il proposait des articles consacrés à l'esprit sportif et au franc-jeu de divers points de vue théoriques et de divers points de vue de gens « sur le terrain », c'est-à-dire les officiels, les athlètes, les entraîneurs et les parents. Sans vouloir entrer dans les détails, disons que bon nombre de ces articles portaient sur la manière dont les groupes « sur le terrain » peuvent aider à contribuer à l'esprit sportif.

Pourtant, aucun de ces articles ne traitait de la nécessité pour les administrateurs, du club jusqu'au niveau national, de faire preuve au niveau administratif de ces mêmes valeurs d'esprit sportif et de franc-jeu exigées sur le terrain. Il semble que l'on ait omis le niveau administratif dans cette discussion sur l'esprit sportif, et cette omission de la pratique administrative de l'esprit sportif pourrait contribuer à minimiser l'importance de ces valeurs sur le terrain de jeu. Stewart² estime que l'esprit sportif a le potentiel d'enseigner des valeurs importantes et qu'il peut être « introduit et renforcé, mais si l'on ne surveille pas attentivement l'environnement sportif, ni les parents ni les entraîneurs ne peuvent s'assurer que les comportements souhaités seront perpétués ou valorisés ». On peut certainement supposer que l'administration d'un organisme de sport fait partie de l'environnement sportif, or si Stewart prend la peine de préciser ensuite que les administrateurs devraient s'efforcer d'appliquer et de renforcer l'esprit sportif, il semble s'en tenir à ce qui se passe sur le terrain de jeu. Alors qu'en est-il des notions d'esprit sportif et de franc-jeu au niveau administratif? Il ne s'agit pas simplement des directives, des politiques de l'organisme ou de ses objectifs, mais de l'application de ces politiques et objectifs aux membres et parties prenantes de l'organisme.



C'est dans cet esprit que le CRDSC a élaboré le « Guide du franc jeu pour administrateurs » (le Guide), un document qui examine ce que les dirigeants d'organismes peuvent faire pour agir équitablement envers tous leurs membres et parties prenantes. Le comportement préconisé dans le Guide fait le lien entre les éléments attendus sur le terrain de jeu et ceux qui devraient se manifester au niveau administratif. Le Guide se présente sous la forme d'une liste de vérification en douze points dont le CRDSC estime qu'ils devraient être pris en considération lorsque les organismes agissent. En d'autres termes, le Guide est un document élaboré pour donner des exemples de mesures que les organismes peuvent prendre pour aider à prévenir les différends. Le CRDSC s'apprête à publier le Guide, en espérant qu'il sera prêt pour la Conférence Leadership sportif de 2011. Voici quelques exemples des sujets abordés dans le document :

Transparence et responsabilité : *Pour demeurer ouverts, transparents et responsables, avons-nous communiqué aux membres de notre communauté (athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles, administrateurs et autres), à l'avance et en langage clair, tous les documents, politiques, règles et règlements qui s'appliquent à eux?*

Le but, ici, est de comprendre que l'esprit sportif, dans le contexte administratif, ne peut exister dans un environnement où l'information n'est pas partagée ouvertement et expliquée pleinement aux membres de l'organisme. Si les membres ne connaissent pas les politiques, règles, procédures et critères de l'organisme, comment peut-on s'attendre à ce qu'ils les respectent, sans parler de participer activement et comme il faut à l'organisme. Il s'agit d'une responsabilité fondamentale de l'organisme.

Responsabilité des membres : *Avons-nous essayé d'éviter les conflits en encourageant tous les membres de notre communauté (athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles, administrateurs et autres) à agir de manière responsable en se donnant la peine de lire et de comprendre tous les documents et politiques pertinents et en s'informant des changements, en réagissant promptement si les politiques ne leur sont pas claires, sont incomplètes ou comportent des erreurs?*

Il est également important d'encourager les membres à s'intéresser activement aux politiques, règles, procédures et critères qui les concernent. Cette participation active peut, de fait, contribuer à éviter de futurs conflits, car si les membres sont impliqués dès le début, les aspects susceptibles de créer des conflits pourront être résolus plus tôt, avant que les actions n'entraînent de conséquences imprévues.

Pouvoir décisionnel : *Avons-nous expliqué aux membres de notre communauté (athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles, administrateurs et autres), à l'avance, quels pouvoirs de décision nous avons et quels critères nous utiliserons pour prendre nos décisions, en langage clair et facilement compréhensible?*

Afin de bien gérer, un organe administratif doit pouvoir prendre des décisions; des décisions qui touchent les membres. Il lui incombe toutefois de s'assurer, non seulement que les membres sont informés des décisions prises les concernant, mais également que ces décisions sont prises par ceux qui sont habilités à les prendre.

Conduite acceptable des membres : *Avons-nous essayé de nous assurer que les membres de notre communauté (athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles, administrateurs et autres) réalisent les limites de ce qui constitue une conduite acceptable ainsi que les pénalités qui peuvent être imposées en cas de violation?*

Tout comme les dirigeants doivent rendre compte de leurs actions, les membres doivent aussi être tenus responsables des leurs. Les membres doivent savoir ce qui constitue une conduite acceptable aussi bien sur le terrain de jeu qu'en dehors du terrain de jeu, à l'égard de leurs



adversaires et des entraîneurs, officiels, bénévoles, supporters, administrateurs, etc. et être au courant des conséquences auxquelles ils s'exposent, telle une amende ou une suspension, en ne respectant pas les règles.

Il est important de maintenir la discussion au sujet de l'esprit sportif et du franc jeu. Mais il faut veiller à y inclure les actions et décisions des administrateurs des organismes de sport. Et il n'est pas suffisant que les administrateurs défendent ces qualités sur le terrain de jeu (devant les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les parents et les supporters), il est tout aussi important de les appliquer dans la gestion de l'organisme. Pour obtenir du succès, un organisme doit s'assurer de « jouer » franc jeu, tant sur le terrain qu'au niveau organisationnel. Le CRDSC estime que le Guide constitue un pas dans cette direction.■